

Lettre d'information à parution variable. – Réalisation : Gérard LEVEQUE et Jean-Pol TOURTE  
Abonnez-vous à la lettre du CMD 08 en nous envoyant votre adresse mail à l'adresse suivante : jptourte@hotmail.com

N°23 du 2 décembre 2019 – Pages 121 à 136

## DEMOCRATIE

**Le Président de la Ligue du Grand Est a donné ordre à la Secrétaire de la zone Champagne Ardenne de ne plus donner aucun renseignement ou document à l'ancien Président de notre Ligue.**

Cette sanction fait sans doute suite à sa réponse au questionnaire diffusé par la Ligue, en vue de la réunion du 19 octobre sur les propositions de règlement 2020. Face aux 11 questions posées par la Direction du Grand Est, notre ancien Président a donné son opinion. Il a ensuite transmis les 5 pages au Patron actuel de la Grande Ligue. N'ayant pu participer à la réunion pour raison de santé, il a découvert, beaucoup plus tard, qu'aucune de ses propositions n'avait été évoquée, hormis une.

Sommaire de la lettre 23 du CMD 08

- PV de la réunion du CMD 08 du 28 novembre 2019
- Calendrier très provisoire pour 2020 dans les Ardennes
- PV définitif de la réunion du collège Moto-Cross de la Zone Champagne ardennes le 19/10/2019
- Les réflexions de l'ancien Président de la Ligue sur l'avenir du cross en Champagne Ardenne.

## REUNION DU COMITE DEPARTEMENTAL DU 28 NOVEMBRE 2019

Les membres du Comité Départemental des Ardennes se sont réunis ce jour à 19 heures dans la Salle La Fontaine à Neufmanil

Etaient présents Messieurs

- Gérard LEVEQUE	Président
- Jean-Pol TOURTE	Secrétaire
- Christian BOURGERIE	Président des FM Rethélois
- Jean-Noël DELANDHUY	Président de l'AMC Sommauthe
- Gérald DEREGARD	Président du MC Charleville-Mézières en Ardennes
- Denis DETOUCHE	Président du MC du Pavillon
- Stéphane LECOESTER	Président du MCP Rocroi
- Jean PIRE	Président du MC des Buttes de Beauregard
- Sonia LANAILLE	Secrétaire des FM RETHÉLOIS
- Jean-Luc MICHAUX	Trésorier du MC du Pavillon
- Jean-Luc PARANT	MCP Rocroi
- Gilles PIERSON	Vice-Président de l'AMC Sommauthe
- Alain SIMON	MC Charleville-Mézières en Ardennes...

Étaient absents excusés

- Didier LAROSE, Aline ROSSATO, Frédéric LAGAÚDE, Joël LACHUT.

Étaient absents non excusés

- Francis DARDARD, Pascal TOULMONDE, Jean Marc VIGREUX, Jean Pol RAGUET, Mireille BRIARD,
- Jordan DUPONCHEEL

Monsieur Gérard LEVEQUE prend la parole et évoque l'année passée.

- Le comité départemental a :
  - o Organisé 2 CASM qui ont obtenu un succès relatif. 30 inscrits au 1<sup>er</sup> et 15 au 2<sup>ème</sup>. Ils ont rapporté 662€.
  - o Fait vivre le collège départemental élargi des commissaires.
  - o Participé au succès de l'Entraînement avec ARTHUR organisée pour la 4<sup>ème</sup> fois sur le terrain de Fresne les Reims par l'UM Marne. L'opération a permis de verser 1200€ à un enfant atteint d'une maladie orpheline (celles qui ne sont pas pris en charge par le téléthron). A cet effet, le CMD 08 remercie Gérald BERNIER et son équipe (prête à recommencer en 2020) et il continue d'espérer que cette manifestation de développera un jour dans d'autres Ligues.
  - o Réalisé 10 lettres du CMD08, seul outil d'information structuré pour les clubs, depuis la disparition de la lettre de la Ligue. Le Président demande s'il faut la maintenir, réponse unanime : oui
  - o Participé à la réunion du 19 octobre 2019 à Laval sur Tourbe axée sur le Moto-Cross.

En préambule, le Président indique qu'il y a au 27 novembre 6.444€ en caisse, mais qu'il reste pas mal de dépenses à rentrer. Il rappelle que le collège des commissaires a permis de fournir 187 officiels lors de 11 épreuves. Pour chaque commissaire, le CMD demande 35€. Cette somme se décompose en : 30€ pour réduire les frais de déplacement des bénévoles et 5€ pour permettre au comité d'organiser en fin de saison un repas convivial. Celui de 2019 s'est déroulé le 15 novembre à Raucourt. Il n'a regroupé que 23 Commissaires sur les 53 qui avaient reçu une invitation et a coûté 510€ au Comité

Question : Doit-on maintenir ce collège qui n'est hélas qu'officieux au niveau de la Grande Ligue - La réponse des participants est unanime : Oui.

Gérard LEVEQUE demande aux membres du comité s'il pourrait faire un cadeau aux commissaires pour cette nouvelle saison (casquette, porte clé, stylo, tee shirt... ou autre) pour pallier aux manques de la ligue. Le budget pourrait être de 500 euros. Faudrait-ils récompenser tous les commissaires ou seulement ceux ayant fait un certain nombre d'épreuves, car il y en a que l'on ne voit qu'une fois par an par manque de motivation.

Les membres du Comité décident de récompenser tous les commissaires afin de ne pas créer de jalousie. Ils chargent Christian BOURGERIE de faire établir un devis. Pour 2020, il faudrait reprendre l'ancien système de classement afin de créer de l'émulation entre ces bénévoles et les tenir régulièrement au courant.

En 2019, nous n'avons pas pu demander de subvention au département, suite à la défaillance du trésorier.

Le Président propose un tour de table, afin que les dirigeants de chaque club puissent s'exprimer sur les résultats et les espoirs de leur association.

#### G. DEREGARD (MCCMA) :

Le programme s'est déroulé correctement malgré 2 reports de dates. Briulle/Bar, à cause des intempéries et la Trans à cause des difficultés pour boucler le dossier. Le calendrier 2020 sera établi lors de la réunion du comité, le mardi 3 décembre. Il pourrait y avoir 3 prairies plus la Transardennaise les 13 et 14 juin. La date des prairies sera choisie en fonction des moto-cross, avec une préférence pour le début de saison. Gérald a demandé à la Ligue, à ce qu'il y ait un minimum de 200 participants à ces épreuves au règlement imposé par la Ligue avec de nouvelles catégories.

Le terrain couvert de Carignan est en attente de ré homologation. Après une première visite de la commission ou il n'y avait pas le quorum, une seconde est programmée pour le 11 décembre.

#### J.PIRE (MC Buttes de Beauregard)

Malgré des courses tronquées le 9 mai à cause de la pluie et un problème de dénonciation au mois de septembre lié à la sécheresse, le Président préfère porter un jugement positif sur la saison écoulée.

L'an prochain, son club devrait reconduire un calendrier identique, mais il sera plus vigilant avec d'éventuels plateaux du Grand Est qui l'ont déçu. De plus en plus, il lorgne vers la Belgique, les ligues limitrophes voire, une autre Fédération.

#### D.DETOUCHE (MC Pavillon)

Lors de son cross annuel, l'ouverture du Championnat Grand Est de side-car a été un succès. En 2020, le programme devrait être de qualité, puisqu'il a été contacté pour organiser la coupe des régions de France en quad. Pour cela, il lui faudra plus de personnes licenciées, de l'aide au technique, au parc et pré-parc, car il faut un box par région. A cette occasion, il pourrait avoir une aide de 2000€ de la Fédération et il espère 900€ de la Grande Ligue. Date prévue, le 19 avril.

#### S. LECOESTER (MCPR)

Son club ne passe pas par le CMD pour la recherche des commissaires

Enduro : L'épreuve s'est très bien déroulée. Pour celle des 23 et 24 mai prochain, Daniel Vallerand est en train de revoir le circuit, car les pilotes le trouvent trop long. Il espère le ramener à 80kms.

Au niveau de la participation, heureusement qu'il y a les pilotes belges, car il y a de moins en moins de français. Pour obtenir l'équilibre financier, il faut entre 14 et 15.000€ de recettes.

Trial : A la demande du Maire local, l'épreuve s'appelle désormais : TRIAL DES ARDENNES A TOURNAVAUX. C'est légitime. Il se déroule chaque premier week-end complet de juillet. Bien que le parcours soit en zone Natura 2000, Stéphane ne rencontre aucune difficulté pour établir le dossier. 75% des engagements se font le matin. Là aussi, heureusement qu'il y a les belges, car sinon, il n'y aurait qu'une vingtaine de participants. Un seul regret, malgré la beauté du spectacle et des zones facilement accessibles, il y a peu de spectateurs.

L'endurance des Rièzes s'est bien déroulée. Les manches durent 1 heure 30. L'an prochain, elle aura lieu le 26 septembre, mais elle sera hors championnat car la durée des courses ne rentre pas dans le règlement du Grand Est.

#### J.N. DELANDHUY (AMC Sommauthe)

Le club n'a pu refaire son circuit pour 2019. Il a donc délocalisé son épreuve à Moulin Saint Hubert. Tout s'est très bien passé, mais le résultat populaire n'a pas été à la hauteur des espérances. Le nombre de spectateurs a été divisé par 2, cependant les dirigeants sont heureux d'avoir sauvé une épreuve.

Pour 2020, les travaux devant débiter prochainement, le retour à domicile devrait être possible. Le club prendra donc 2 dates. L'une le 13 juin et l'autre, plus tard, en repli.

Un problème cependant, le 13 juin, Sommauthe et la Transardennaise tomberont à la même date et ça risque de coïncider au niveau des commissaires.

#### C. BOURGERIE (FM Rethelois)

L'organisateur des 2 fois 6heures de Rethel est un Président heureux. Pour la 1<sup>ère</sup> fois cette année, la grille de départ de sa course affichait complet : 30 pilotes. Hélas, peu de participants des alentours. L'an prochain, il agrandira donc le circuit de 300m, ce qui lui permettra de prendre 9 coureurs en plus. La date retenue est le week-end de Pâques, les 11 et 12 avril. Elle est prise en concertation avec le Riceys, club qui fournit le plus de pilotes, souvent des vigneron.

Original : Cette année, pour le repas du 1<sup>er</sup> soir, le club avait fait venir un orchestre et .....une stripteaseuse. La pauvre fille n'a pas été à la fête, il faisait un froid polaire.

Le club organise aussi à l'été un rallye touristique. En 2020, il souhaite le passer en FFM, mais c'est beaucoup de papiers à remplir. Afin de faciliter la tâche, Christian va rencontrer Gilbert Brugnon qui est Président du MC Epernay et principal spécialiste du Tourisme en Champagne depuis 30 ans.

Jean-Pol dit qu'il aimerait bien revoir des gymkhanas comme il y a 40 ans. Le Président lui répond qu'il en organise parfois dans le cadre de ce rallye.

Information importante : Christian Bourgerie indique que **la DPC 55 vient d'ouvrir une antenne dans les Ardennes**, Christian donnera à Gérald toutes les coordonnées afin qu'il puisse les joindre – Pour la Marne c'est Madame LAURENT qui est la responsable

Pour la sécurité sur les terrains, Jean Noël dit qu'il faut compter un billet de 1.000 euros, voir plus

Le tour de table étant terminé, le Président du CMD revient sur le fonctionnement du Comité.

#### Trésorerie :

Malgré plusieurs mails, le trésorier, Jean-Paul RAGUET, s'est fait oublier toute l'année. Qui doit le remplacer, après discussion, il s'avère que cette mission revient au Président jusqu'aux nouvelles élections

L'an passé le comité avait reçu de 600 à 700 euros de subventions

Championnat départementaux.

En 2018, suite à notre demande, la grande Ligue avait attribuée 1500€ pour la remise des prix. Nous l'avons à nouveau sollicité cette année. Pour l'instant, silence radio. Si la situation persiste, nous serons contraints d'annuler la cérémonie, car nous ne pouvons, financièrement, mettre en péril notre petite structure.

Faut-il continuer les Championnats Départementaux.

Unanimement, les présents répondent oui.

Le secrétaire, qui les a créés en 1986, rappelle l'esprit convivial qui doit les animer. Leurs buts est avant tout de marquer les 1<sup>er</sup> pas d'un licencié FFM dans la compétition. Il déclare qu'il aimerait les étendre aux licenciés des clubs limitrophes qui ont leur activité dans les Ardennes : MC Manre (Siège social dans la Marne) et MX Moulin Moto-Club (Siège Social dans la Meuse). Il va demander à la FFM si cela est possible et aussi, évidemment, aux clubs si ça les intéresse.

Les champions des Ardennes depuis 1986.

<http://www.legrenierdejeanpol.com/index.php?board=421.0>

Prochainement : Les élections.

Celles du CMD 08 auront lieu à la mi-février.

Dans la 2<sup>ème</sup> quinzaine de décembre, 45 jours avant, les convocations à candidatures seront envoyées

Le nombre de places à pourvoir est de 10. Ce nombre est imposé par Paris. Il faudra donc prévoir des suppléants.

A l'heure actuelle, le Président et le Secrétaire ne sont pas obligatoirement candidats. Si des jeunes, ou moins jeunes veulent les places, il n'y a aucun problème.

Celles du Grand Est se dérouleront le 23 février 2020 à (évidemment, comme d'hab.) TOMBLAINE.

Jean-Pol demande si dans les clubs, des candidatures se dessinent. Apparemment l'évènement ne passionne pas les foules et aucun nom n'émerge. Tous déplorent en premier lieu la distance. L'un demande comment son club pourrait changer de Ligue. L'autre, comment changer les statuts, un 3<sup>ème</sup> dit qu'il serait peut-être plus simple de changer de Fédération. Tous, trouvent honteux qu'il faille se déplacer à l'AG pour bénéficier des aides de la Ligue. Est-ce légal ?

Le Président demande s'il y a des questions diverses.

Tous les clubs ont le sentiment d'être abandonnés par la Ligue du Grand Est et ils développent longuement leur désarroi.

Le Président propose ensuite à 9h45 de terminer la soirée autour d'un liquide à boire avec modération et d'un buffet froid organisé par son épouse.

CALENDRIER **TRES PROVISIOIRE** DES EPREUVES DES CLUBS ARDENNAIS EN 2020

Certaines dates peuvent changer et il en manque (exemple les prairies du MCCMA)

11 et 12/04/2020	2 X 6heures de RETHEL	FM RETHELOIS
19/04/2020	MC La Neuville aux Joûtes	MC PAVILLON
26/04/2020	Enduro de Vouziers	AMP
10/05/2020	MC Taillette	MC BUTTES DE BEAUREGARD
23 et 24/05/2020	Enduro de Rocroi	MCP ROCROI
13 et 14/06/2020	Transardennaise	MCCMA
14/06/2020	MC Sommauthe	AMC SOMMAUTHE
05/07/2020	Trial des Ardennes	MCP ROCROI
22 et 23/08/2020	Endurance La Besace	AMP
13/09/2020	MC Taillette	MC BUTTES DE BEAUREGARD
27/09/2020	Endurance des Rièzes	MCP ROCROI



**LIGUE MOTOCYCLISTE DU GRAND EST**  
 Maison Régionale des Sports du Grand Est  
 13 rue Jean Moulin - 54150 TOMBLAINE  
 ✉ [contact@liguemotograndest.fr](mailto:contact@liguemotograndest.fr) ☎ 03.83.18.87.68

**PROCÈS VERBAL DÉFINITIF**  
**RÉUNION COLLEGE MOTOCROSS**  
**ZONE CHAMPAGNE ARDENNE**  
**LIGUE MOTOCYCLISTE GRAND EST**  
**Samedi 19 Octobre 2019**

Les membres du Collège Motocross de la Zone Champagne Ardenne se sont réunis le Samedi 19 Octobre 2019 à la Salle de la Mairie de LAVAL SUR TOURBE.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

**M. POMMIER Thierry, Président de la LMGE**

M. FAIVRE Joël, Vice-Président de la LMGE

M. GABREAUX Mickael, Vice-Président de la Commission Motocross Grand-Est  
 M. SEGUIN Philippe, Membre de la Commission Motocross Grand-Est

Messieurs DEREGARD Gérard – PIRE Jean – SOT Michel – PIELTIN Fabrice – LORIN William – DUJANCORUT Ludovic – BERNIER Gérard – TOULMONDE Pascal – RONFLETTE Mathieu – LEVEQUE Gérard – LAROSE Didier – SIMON Alain – VIGREUX Jean-Marc – DAVERDON Joss – LEFEVRE Cyril, Invités.

**ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :**

Messieurs CHEURLIN Nicolas – DANEL Ludovic, Membres de la Commission Motocross Grand-Est  
 M. BECARD Joël, CHAPLAIN Laurent, Membres cooptés de la Commission Motocross Grand-Est

Messieurs BEURVILLE Jimmy – BOUXIN Guillaume - BRUGNON Gilbert – CELCE Dominique – DELANDHUY Jean Noel – DETOUCHE Denis – DELINE MANNOURY Thierry – FRANCOIS Florian – FRIQUET Joel – GOURDET Marcel - GROSLEVIN Olivier – HAXAIRE Alexis – HUGOT Damien - LAGAUDE Frederic – LEBRUN Sébastien – PIENNE Christian – PLAQUIN Xavier – RAMBOUT Raphaël – TOURTE Jean Pol, Invités.

**ÉTAIENT ABSENTS :**

Monsieur ARCHIMBAUD Joel, invité.  
 Madame PIROLLEY Patricia, invitée.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Mme COLLADO Amandine

## POINTS PRINCIPAUX ABORDÉS AU COURS DE LA RÉUNION :

- Q.1 – Approbation des classements Motocross Zone Champagne Ardenne
- Q.2 – Bilan sur la saison 2019
- Q.3 – Intervention du Président
- Q.4 – Règlement 2020 Zone Champagne Ardenne
- Q.5 – Chronométrage
- Q.6 – Délégation sur les Championnats
- Q.7 – Questions diverses

Le Vice-Président de la Commission de Motocross Grand Est, M. GABREAUX Mickael ouvre la séance à 9h15 et remercie les participants d'avoir répondu présent.

### - Q.1- Approbation des classements Motocross Zone Champagne Ardenne :

Le secrétariat a reçu une seule remarque de M. GRANDPIERRE Vincent sur le classement KIDS 85cc Zone Champagne Ardenne. Il a constaté dans le classement provisoire, des points manquants sur l'épreuve de Mailly le Camp pour Charles LOPEZ.

Après vérification, M. LOPEZ a bien participé aux deux manches de l'épreuve de Mailly le Camp, il passe donc 2<sup>ème</sup> du classement provisoire.

M. DUJANCOURT fait part d'une constatation sur le classement MX2. M. DEREGARD Gaetan inscrit en MX2, aurait roulé avec une 450-4T sur une épreuve (photo à l'appui).

M. DEREGARD Gérald s'explique et indique c'est impossible puisque ni lui, ni son fils ne disposent de 450-4T.

Ce quiproquo est dû à une mauvaise couleur de fond de plaque.

Cette réclamation n'est donc pas recevable. Le classement reste donc inchangé.

Tous les classements sont adoptés à l'unanimité.

M. GABREAUX tient à remercier le MC CHARLEVILLE MEZIERES et particulièrement M. DEREGARD Gérald pour l'organisation des 3 courses sur prairies.

### - Q.2 – Bilan sur la saison 2019 :

Un premier bilan a été réalisé lors de réunion du Collège Motocross Zone Champagne Ardenne du 22 Juin 2019. Ce nouveau bilan débute donc à partir de l'épreuve de LE CHENE.

#### MOTOCROSS – LE CHENE (30/06/2019) :

En raison de la modification de la date due à l'absence des secours pour la date initiale, M. GABREAUX rappelle que le Moto-Club des 3 Communes avait obtenu une dérogation pour ne pas prendre les catégories Kids et 85cc lors de son épreuve puisque celle-ci tombait en concurrence de date avec EPINAL (Championnat Grand).

La piste a très bien été préparée et arrosée comme chaque année.

M. DEREGARD soulève la gêne des ornières en fin de journée, très profondes et très dures.

M. DUJANCOURT répond que les appels et réceptions de saut sont retravaillés durant la pause du midi, mais le reste de la piste n'est pas retouché pour éviter la poussière.

#### COURSE SUR PRAIRIE – VENDRESSE (11/08/2019) :

Le tracé de la piste était plaisant.

#### MOTOCROSS – MAILLY LE CAMP (15/08/2019) :

M. GABREAUX a dû refaire la grille horaire car le club n'avait pas respecté le règlement.

M. POMMIER est déçu du comportement de M. CHAPLAIN, plusieurs facteurs le prouvent :

- Le dossier d'épreuve est arrivé tardivement à la Ligue,
- Les problèmes rencontrés lors du chronométrage en raison de la boucle non-refaite,
- La non-réception du rapport de clôture...

#### MOTOCROSS NOCTURNE – SAINTE MENEHOULD (17/08/2019) :

Le jury a préféré enchaîner toutes les premières manches et retarder la pause du repas.

Malgré cela, les mauvaises conditions météorologiques ont conduit vers une annulation de l'épreuve à la pause du repas.

#### MOTOCROSS – TAILLETTE (15/09/2019) :

L'épreuve s'est bien déroulée. M. PIRE regrette l'absence de la catégorie Championnat 125cc puisqu'une épreuve du Grand Est était inscrite en concurrence de date.

Une plainte a été déposée à la police de l'eau car le Moto-Club a pompé dans un ruisseau. Pour éviter de rencontrer de nouvelles difficultés, le Moto-Club va créer un puit et une réserve d'eau à proximité du circuit.

M. DEREGARD soulève le manque de pilotes aux épreuves de TAILLETTE pour plusieurs raisons (vendanges, épreuve excentrée pour beaucoup de pilotes, concurrences de dates avec d'autres championnats et d'autres fédérations).

### **- Q.3 – Intervention du Président :**

Ce point n'était pas prévu à l'ordre du jour, mais M. POMMIER a demandé à Mme COLLADO de réaliser plusieurs statistiques car il en a assez de recevoir des reproches sur l'état de vie de la Ligue.

Dans un premier tableau, M. POMMIER constate une augmentation des ressources (de 20 à 30%) versées aux clubs Champardennais sous l'égide de la LMGE. Cela est due à l'augmentation du tarif des engagements et l'absence de prélèvement de part LIGUE. La Ligue aide également les clubs par la prise en charge des frais d'officiels, la mise à disposition du chronométrage, le remboursement des primes Grand Est, ainsi que les subventions accordées pour l'organisation des manifestations.

A cet effet, il ajoute que la LMGE se porte bien. Quelques chiffres sur les licenciés 2019 arrêtés au 21/10/2019 :

7466 licences actives  
6524 licences annuelles avec un retard de 115 licences  
942 licences une manifestation avec une avance de 28 licences  
107 affiliations comprenant une avance de 5 nouveaux clubs.

Il rappelle aux clubs qu'en terme d'assurance, les circuits privés ne sont pas couverts en cas de sinistre.

M. DEREGARD ajoute que tous les terrains doivent être homologués même pour un usage privé.

M. POMMIER souhaite rendre attentif les Présidents de Clubs sur la sécheresse. Les préfectures ont été sages cette année mais elles risquent d'être plus exigeantes l'année prochaine.

M. POMMIER tient à soulève que les chiffres de fréquentation sur les Championnats Grand Est Motocross sont satisfaisants. Les moyennes sont correctes pour la première année au format de 7 épreuves.

Nous constatons que les catégories JEUNES (Kids 65cc et Championnat 85cc) se déplacent plus facilement que les adultes.

Cyril LEFEVRE, délégué Kids, a reçu des nombreuses demandes par les parents pour abandonner les championnats de zone et les remplacer par un championnat Grand Est.

La fréquentation des Kids 50cc est catastrophique. Très peu des participants qui ont contraint des clubs à annuler cette catégorie avant que l'épreuve ne se déroule.

M. FAIVRE pense que la Ligue devrait aider financièrement les jeunes sous forme de remboursement d'une part sur les licences avec une clause de participation.

M. POMMIER a repris deux clubs sur les réseaux sociaux puisqu'ils critiquaient ouvertement les nouveaux tarifs des licences FFM.

### **- Q.4 – Règlement 2020 Zone Champagne Ardenne :**

Les membres souhaitent conserver le règlement actuel avec quelques améliorations.

Un questionnaire a été envoyé en amont de la réunion afin que les membres se positionnent rapidement sur les différents sujets.

#### **S.1 – MONTANT DES ENGAGEMENTS :**

Les membres débattent, certains pensent qu'il est préférable d'augmenter progressivement d'année en d'année, d'autres ne souhaitent pas augmenter si les clubs et la Ligue s'en sortent financièrement, d'autres pensent qu'il faudrait abandonner le paiement de 75 € et augmenter l'engagement aux épreuves.

Conserver les montants actuels ?

9 : POUR / 2 : ABSTENTION / 8 : CONTRE

Le montant des engagements restera identique à 2019.

#### **S2 – HORS DELAI :**

Très peu de clubs ont appliqué les pénalités de retard cette année. Les raisons sont dues à une demande de dérogation accordée un Moto-Club très tôt dans la saison. D'autres clubs ont suivi et les pilotes ont pris des mauvaises habitudes.

Les pilotes sont de plus en plus des pilotes consommateurs, loisirs... qui souhaitent s'inscrire de plus en plus tard selon la météo annonçait..

Les représentants des clubs défendent l'application des pénalités pour obtenir des listes d'engagés correctes à plus de 20 jours avant l'épreuve. Cela permet de fournir des listes à leur imprimeur assez tôt.

M. DUJANCOURT a appliqué les pénalités lors de son épreuve. Il précise que cela n'a pas empêché les pilotes de s'inscrire, les chiffres le prouvent.

Conserver la pénalité à 20 Jours jusqu'à la clôture des inscriptions sur le site ?

15 : POUR / 2 : ABSTENTION / 2 : CONTRE.

M. POMMIER annonce aux clubs qu'aucune dérogation ne sera accordée en 2020.

#### **S3 – COURSE SUR PRAIRIE :**

Le sujet se porte vers le fait continuer à inclure les courses sur prairie dans les classements provisoires motocross.

M. DEREGARD, principal organisateur de ce type de manifestation en Zone Champagne Ardenne, pense que le constat est vite fait. La preuve se distingue par rapport à la fréquentation des pilotes « CHAMPIONNAT » et des pilotes « TROPHEE ». Les « CHAMPIONNAT » sont déjà dissociés et la fréquentation de ces pilotes restent très faible.

M. POMMIER a l'idée de créer un Trophée Grand Est Course Sur Prairie puisque 3 épreuves sont déjà organisées dans les Ardennes, 2 en Alsace et d'après les échos de nouvelles seraient également en prévisions pour 2020.

Certains membres pensent que les courses sur prairie n'attirent pas les mêmes pilotes, ceux sont des locaux. Ils doutent donc de la création du Trophée Grand Est. A l'inverse, d'autres pensent que les pilotes pourraient s'y intéresser.

M. DEREGARD est septique, sa crainte en tant qu'organisateur est de perdre de l'argent.

M. GABREAUX suggère une idée sur la mise en place de ce Trophée. Pour la première année de ce Trophée, la Commission Motocross pourrait à venir en aide financièrement au club en cas de déficit.

Conserver le format 2019 pour 2020 ? C'est-à-dire, continuer à inclure les Courses sur Prairies sans les classements provisoires Motocross.

0 : POUR / 3 : ABSTENTION / 16 : CONTRE.

Création du Trophée Course sur Prairie Grand Est : Aide financière qui consiste à assurer le financement minimum de 200 pilotes engagés. C'est-à-dire si le club obtient par ses propres moyens 200 engagés et plus, il n'obtiendra pas cette subvention.

19 : POUR / 0 : ABSTENTION / 0 : CONTRE.

#### S4 – HORS LIGUE / HORS CHAMPIONNAT :

Messieurs DEREGARD et DUJANCOURT ne souhaitent pas augmenter le délai d'ouverture des pilotes « Hors Ligue/Hors Championnat ».

M. RONFLETTE pense qu'il faut ouvrir les inscriptions pour tous dès le début. Il rappelle que la FFM est un sport de compétition, s'il y a trop d'engagés, il faut procéder à des qualifications pendant les essais chronométrés.

Certains membres souhaitent augmenter le délai afin de laisser l'opportunité aux pilotes « Hors Ligue/Hors Championnat » de s'inscrire un peu plus tôt.

M. GABREAUX propose d'augmenter le délai d'une semaine. C'est-à-dire au passage du Hors Délai pour les pilotes inscrits aux Championnats.

Ouvrir l'inscription aux pilotes « Hors Ligue/Hors Championnat » au passage de l'application de la pénalité Hors Délai pour les pilotes du Championnat, soit J-20 ?

19 : POUR / 0 : ABSTENTION / 0 : CONTRE.

M. POMMIER propose aux membres de modifier l'appellation « Inscription aux Championnats » qui comporte le paiement à 75 € vers une appellation « Location du Transpondeur annuelle ». Celle-ci conservera les critères actuels notamment l'attribution du numéro à l'année.

19 : POUR / 0 : ABSTENTION / 0 : CONTRE.

#### S5 – NUMEROTATION :

La numérotation 2019 de la Zone Champagne Ardenne correspond à des critères par tranches de catégories. A l'inverse, la Zone Alsace Lorraine et le Championnat Grand-Est fonctionnent avec une numérotation libre (1 à 999).

Evolution du système de numérotation ?

15 : POUR / 4 : ABSTENTION / 0 : CONTRE.

Les membres se portent vers une numérotation unique sur toute la Ligue. Cela permettra aux pilotes de conserver le même numéro pour aller rouler en Grand Est, en Zone Champagne Ardenne ou en Zone Alsace Lorraine.

Une grille de 2 à 999 commune à la Ligue Grand Est ?

15 : POUR / 2 : ABSTENTION / 1 : CONTRE.

Les membres ne souhaitent pas attribuer le N°1 pour la saison 2020 en raison de la réforme de la numérotation.

*M. RONFLETTE Mathieu quitte la réunion durant la pause repas.*

#### S6 – GRILLE DE POINTS :

La grille de points est identique en Championnat Grand Est, Zone Champagne Ardenne avec une grille à 50, 46, 43... + 1 point à chaque participant. La grille est différente en Zone Alsace Lorraine puisqu'elle correspond à la grille de points des Championnats de France.

Afin de partir vers une uniformisation, M. TOULMONDE suggère que ce soit à la Zone Alsace Lorraine de s'adapter sur le Grand Est et la Zone Alsace Lorraine.

M. DUJANCOURT propose que la grille des Championnats de France soit utilisée pour les catégories « Championnat » et que la grille à 50, 46, 43... + 1 point à chaque participant perdurent pour les catégories « Trophée ».

M. GABREAUX rappelle que la grille de la Zone Champagne Ardenne permet de visualiser rapidement le nombre de pilotes présents sur les épreuves puisqu'ils marquent tous un point.

Les membres sont unanimes et pensent que la grille de la Zone Champagne Ardenne est indispensable pour les catégories « Trophée ».

Evolution de la grille de points ?

17 : POUR / 1 : ABSTENTION / 1 : CONTRE

Les membres s'accordent tous à l'unanimité pour une uniformisation vers la grille de points à 50, 46, 43... + 1 point pour chaque participant, pour tous.

**S7 – DATE DE DEBUT DE SAISON :**

M. POMMIER demande aux membres s'ils souhaitent définir une date butoir pour débiter la nouvelle saison.

Début de saison fixé au 1<sup>er</sup> week-end d'Avril ? (Dérogation accordée pour le week-end de Pâques et les Courses sur Prairie).

11 : POUR / 1 : ABSTENTION / 7 : CONTRE.

**S8 – LISTE DE NOTORIETE :**

Actuellement la Zone Champagne Ardenne fonctionne avec une liste de notoriété établie au cas par cas, tandis que la Zone Alsace Lorraine travaille avec des critères définis.

M. GABREAUX défend le fait de rester au cas par cas pour éviter un problème de niveau. Certains pilotes ne participent pas aux dernières épreuves pour rester en « Trophée ».

M. POMMIER pense qu'il faut au minima que les 3 premiers « Trophée » montent et voir au cas par cas pour les autres pilotes.

M. LEFEVRE demande comment cela se passe si un pilote change de cylindrée et apparaît sur la liste de notoriété ?

M. GABREAUX répond que le pilote reste en liste de notoriété et doit s'inscrire en « Championnat ».

**S9 – GRAND EST :**

M. LORIN pense que ce Championnat manque encore de notoriété pour attirer les pilotes.

M. POMMIER demande aux clubs présents, ayant pris une catégorie du Grand Est en 2019. Si le format est conservé en 2020, seriez-vous partant pour reprendre une catégorie ?

Les Présidents répondent à l'unanimité « Oui ».

Conserver le format 2019 ?

8 : POUR / 9 : ABSTENTION / 2 : CONTRE

Les personnes « Contre » partiraient vers un format d'une course unique ou de deux finales.

**S10 – ZONE CHAMPAGNE ARDENNE :**

Les membres sont unanimes pour conserver les catégories à l'identique pour la nouvelle saison en Zone Champagne Ardenne.

Il sera autorisé aux pilotes de s'inscrire dans une autre catégorie pour compléter les plateaux, lorsque sa catégorie principale ne sera pas présente sur une épreuve.

M. DEREGARD souhaiterait ajouter des classes dans le classement Trophée Vétérans correspondant à des différentes tranches d'âges comme en Championnat de France.

M. POMMIER n'est pas contre, mais il souhaite comme pour les Motos Anciennes qu'un Délégué s'en occupe.

M. GABREAUX rappelle que le nombre de série autorisé par épreuve est de 6.

Il énonce que les clubs ont toujours l'obligation de prendre soit les Kids, soit les 85cc. Malgré cela, le manque de jeunes participants se fait de plus en plus ressentir.

M. BERNIER pense que le tors est causé par la multiplication des écoles de pilotage.

**S11 – POINTS DE BONIFICATION :**

Aucun point de bonification n'est accordé en Zone. Seuls les pilotes participants dans les Championnats Grand Est peuvent en bénéficier.

Chaque année, cette règle est remise en question. M. POMMIER demande aux membres leurs avis.

M. DEREGARD pense que la gratification devrait se faire en fonction de l'importance de l'épreuve à laquelle le pilote a participé.

D'autres membres préféreraient revenir sur une moyenne de points, cela permet aux pilotes d'aller rouler en France et participer au Championnat de Ligue.

Ce point sera traité lors de la réunion de Commission Grand Est.

**S12 – Catégorie 85cc :**

Des parents de pilotes se plaignent de la différence de niveau entre les débutants du Kids 85cc et les pilotes 85cc Espoirs prêts à monter en 125cc.

Les membres et les clubs sont satisfaits de cette catégorie qui dispose d'une belle fréquentation sur la saison 2019. Ils souhaitent conserver le format actuel, c'est-à-dire le mélange des Kids 85 et 85 Espoirs.

**- Q.5 – Chronométrage :**

M. DEREGARD expose son ressenti pour faire améliorer le chronométrage sur les épreuves.

Après les tests réalisés la veille de l'épreuve, pourquoi ne pas laisser le matériel en place ? avec l'installation d'anti-voil sur les PC et le matériel coûteux.

Utiliser un repérage des câbles par un code couleur pour éviter des erreurs de branchement.

Les problèmes majeurs interviennent sur les 125cc, pourquoi ne pas solutionner ces problèmes en priorité ? emplacement et test à voir...

L'affichage TV est problématique sur certaines épreuves.

Tester le matériel de chronométrage en live avec une formation lors d'un entraînement avant le début de saison.

M. POMMIER informe les membres qu'une réunion de chronométrage s'est déroulée dernièrement. Le collège chronométrage va investir dans des racks afin que les câbles puissent rester branchés en permanence. Il va également investir dans un système WIFI pour émettre à la TV, ainsi qu'un écran à LED. Pour les circuits permanents, les clubs peuvent investir dans un câble coaxial pour brancher en direct sans passer par une émission.

M. POMMIER rappelle qu'en Alsace Lorraine, le matériel de chronométrage est identique et il fonctionne bien. Les problèmes rencontrés en Zone Champagne Ardenne sont liés essentiellement à la boucle. Il interpelle les clubs sur l'importance de la boucle qui est le facteur principal au bon fonctionnement du matériel. Il exige que les clubs disposant d'un circuit permanent utilise uniquement une boucle enterrée.

La Zone Champagne Ardenne manque de personnel de chronométrage. Il rappelle aux clubs que les bénévoles sont de plus en plus rares, si nous n'avons plus de bénévoles pour assurer ce poste, la charge financière de faire appel à un prestataire extérieur est élevée.

Le véhicule de chronométrage devient vieillissant et trop coûteux, il ne sera donc plus en service l'année prochaine. Le véhicule récent sera donc équipé à minima. Il souhaite que les clubs disposant d'un local en dur sur leur circuit les remettent en état et que les clubs non-équipés investissent (bungalow, où des structures conçues par des bénévoles...).

M. POMMIER fait part du nouveau module de chronométrage individuel conçu pour les entraînements. Les clubs pourront s'équiper pour un total de 3900 €. Ce système permettra aux pilotes de faire des chronos fiables pendant leurs entraînements. Ils recevront leurs temps via une application smartphone. La LMGE va entrer en négociation avec le fournisseur pour obtenir des tarifs groupés. Point positif pour les clubs, ils pourront augmenter le tarif de l'entraînement puisqu'ils fourniront un service à leur pilote.

M. GABREAUX pense que la Ligue pourrait investir et louer le matériel aux clubs qui le souhaitent.

#### **- Q.6 – Délégation sur les Championnats :**

M. POMMIER prévoit de fixer durant la période hivernale, une ou plusieurs formations pour les délégués. Nous rencontrons des difficultés à trouver des personnes motivées qui souhaitent s'investir. Il rappelle que les élections auront lieu le 23 Février 2020. Il est très important que des personnes de la Zone Champagne Ardenne se mobilisent pour défendre les idées afin que l'identité champardennaise ne disparaisse pas dans les méandres du Grand Est. La prise de conscience doit se faire dès maintenant.

M. DUJANCOURT pense que les personnes du Grand Est ont pris les gens de haut.

M. VIGREUX évoque le problème des grands déplacements pour se rendre en réunion.

M. POMMIER est encore indécis qu'en a sa candidature. Dans le cas où, il se représente, son idée est de refondre la Ligue clairement en deux zones distinctes. Il portera également la Ligue vers encore plus de professionnalisation.

#### **- Q.7 – Questions diverses :**

M. DEREGARD pense que la FFM devrait travailler sur l'amélioration des passages des vérifications techniques. Les équipements comme les dorsales pourraient être contrôlés en début d'année et plombés afin de s'assouplir les contrôles sur les épreuves. Seules les motos supérieures à la cylindrée 125 devraient passer le sonomètre. Les personnes officielles du Technique sont très souvent désagréables.

M. POMMIER rappelle les réunions à venir :

Samedi 26 Octobre : Réunion collège motocross zone Alsace Lorraine

Samedi 16 Novembre : Réunion commission motocross Grand Est

Suivra les réunions de calendriers le week-end du 23 Novembre

Vendredi 29 Novembre : Réunion du bureau exécutif de la LMGE

Samedi 30 Novembre : Réunion du Comité Directeur de la LMGE

Didier LAROSE prévoit deux formations pour des recyclages :

7 Décembre 2019 : OCS/ODC 1<sup>er</sup> Degré ENDURO

8 Février 2020 : OCS/ODC 1<sup>er</sup> Degré MOTOCROSS

Une formation commissaire de piste sera fixée selon les demandes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17H50, Il est dressé le présent compte-rendu de la réunion, signé par le Président de la Ligue Motocycliste Grand Est.

Le 28 Octobre 2019

**Le Président de la Ligue Motocycliste Grand Est,  
Monsieur Thierry POMMIER,**



**LIGUE MOTOCYCLISTE DU GRAND EST**  
Mission Régionale des Sports du Grand Est  
13 rue Jean Moulin - 54150 TOMBLAINE  
03 83 18 87 88

## REGLEMENT 2020 : Moto Cross. Reflexions de l'ancien Président de Ligue sur les points évoqué

Voici quelques extraits.

Bonjour Thierry

C'est une très bonne idée de lancer ce questionnaire, bien que les réponses semblent à mes yeux évidentes. Le moto-cross FFM en Champagne se meurt. Dans les tableaux de la lettre 22 du CDM08, je pense avoir prouvé que le Championnat du Grand Est sur 7 épreuves, c'est un échec (*Le lien pour les stats est remis en fin de lettre*). Il suffirait que les dirigeants reconnaissent : « oui, on s'est planté, oui 1 Champardennais + 1 Alsacolorrain ce n'est pas égal à 2 Grandtestois et tout irait mieux. »

Pour préparer cette réponse, j'ai téléphoné à Marcel CELLIER, responsable de l'UFOLEP en Champagne Ardenne. C'est lui qui m'a donné la preuve irréfutable que j'ai raison. Dimanche dernier, ils ont organisé EN LORRAINE, sur une seule épreuve, une finale Grand Est. Il y avait 140 Champenois et 60 Lorrains. Et c'était chez eux.

Pourtant ce serait simple, il suffirait de dire : « On ressort le règlement 2017, on y apporte quelques aménagements à l'aide des réponses aux 11 questions posées et c'est tout. Du moins en ce qui concerne le règlement, car il ne suffit pas d'avoir un beau règlement pour avoir de beaux championnats. Il faut aussi régler d'autres problèmes, à commencer par le calendrier.

Je pense que là aussi, ce tableau est explicite

Catégorie de Championnat ou de Trophée.	Nbre Moto-Cross <b>2015</b>	Nbre Moto-Cross <b>2017</b>	Nbre Moto Cross <b>2019</b>
Open	16	11	6
125	16	10	6
85cc	11	9	4
Promo	14	10	10
Kid 85	11	10	4
Kid 65	9	6	3
50cc	10	6	4

Dans une autre Fédération, les engagements pour l'open sont à 31€ et pour les autres catégories adultes à 23€ s'ils sont pris dans les délais. Moins de 8 jours avant la course, c'est 35€.

En FFM, ils sont à 35€ pour toutes les catégories adultes et 55€, moins de 20 jours avant la course.

Dans l'autre Fédération, ils ont une dizaine de moto-cross par an dans chaque catégorie, en FFM, sur le même territoire, hormis en promo, nous en avons 6 au mieux.

Compte tenu des frais et des kilomètres qui ont fortement augmenté à cause des épreuves lointaines du Grand Est, le moto-cross FFM, qui était fière d'être un sport de riche fait par des pauvres, devient progressivement un sport de riche fait pour les riches. C'est pour cela, que la ligue doit impérativement proposer en 2020 un calendrier alléchant pour les pilotes, si l'on veut éviter une fuite des licenciés.

Dernier maillon de notre sport, les dirigeants. En Champagne, tout est cassé. Après l'élection de 2018, si on s'est rendu compte aussi vite que nous devenions un territoire annexé par l'Alsace Lorraine, c'est parce qu'il nous n'avions plus aucun Dirigeant capable de traiter d'égal à égal avec nos voisins. Dans notre région, qui est intéressé par le Grand Est ? Personne. Hormis Mickael, toujours disponible lorsque son travail lui laisse du temps et Ludovic qui vient de claquer la porte, quel élu a sillonné la région pour se rendre aux courses. Personne : Il pourrait y avoir Joël, mais il préfère et c'est son droit, œuvrer au niveau national et international.

Le plus triste, en 2018, j'avais fait des statistiques sur la présence de nos élus aux épreuves. Hormis ceux cités plus haut, pas un n'atteignait les 3 déplacements. Cette année c'est pire. Chaque lundi où j'ai posé la question : « Il y avait qui de la direction de la ligue hier ? », systématiquement, on m'a répondu : « personne ». Cette constatation est tellement vraie, que dernièrement, à TAILLETTE, Gérard LEVEQUE occupait 4 postes à la fois :

- Contrôleur technique
- Responsable des Commissaires
- Président du jury
- Commissaire de piste.

Cette situation est intolérable et ce n'est pas un cas unique. D'autres sports connaissent les mêmes problèmes Nous le savons tous, la ligue est trop grande et contrairement aux hommes politiques, les bénévoles et les licenciés payent chaque kilomètre parcouru.

Tout cela m'attriste énormément. Je suis à la Ligue depuis 1980. Nous avons une Ligue qui marchait bien, qui ne demandait rien à personne et en 2 ans, tout a été cassé. Ce n'est pas dans un tel contexte que je voyais mon pot de départ.

Voilà. J'aurais encore plein de choses à te dire, mais je ne veux pas abuser de ton temps. Je vais maintenant essayer d'apporter ma petite contribution aux 11 questions posées.

1°) Les championnats du Grand Est sur 7 épreuves, c'est une aberration. Sur une seule course, c'est sans doute la meilleure solution, mais dans ce cas, il faudrait trouver un autre titre que championnat. Pourquoi pas : Coupe des As du Grand Est. Il faudrait aussi la doter de prix alléchants afin que les meilleurs puissent se déplacer sans casser leur tirelire.

2°) Début de saison : Depuis mai 68, il est interdit d'interdire. Je pense surtout qu'il faudrait éviter qu'il y ai un trou d'un mois, entre Sainte Menehould (10 mars cette année) et La Neuville (14 avril), quitte à mettre une prairie avant le 1<sup>er</sup> cross.

3°) Numérotation des pilotes : Je défends mon bébé. Apparue dans le règlement en 1994 sur ma proposition, le système Champenois fonctionne parfaitement depuis 25 ans. Les rares spectateurs qui nous restent savent qu'un pilote open a un numéro impair et qu'un 125cc, a un numéro pair. Ce système est d'une simplicité limpide. Déjà que le spectateur lambda et le journaliste de base ne comprennent rien au moto-

cross avec les conneries de MX1, MX2, SX1 et SX2, je pense qu'il est inutile d'en rajouter une couche. Je constate au passage que l'on propose aux Champardennais de s'aligner sur l'Alsace Lorraine, mais pas l'inverse.

4°) Liste de notoriété : En ce qui la concerne et je le déplorais déjà lorsque j'étais aux affaires, ce document est établi chaque année à la va-vite, en fin de réunion et selon l'humeur des participants. Ce n'est pas normal. Il doit être établi selon des critères fiable et inattaquable. Dans les années 90, je procédais à un classement de tous les pilotes de la ligue, je l'avais appelé : Trophée PERARD. Il prenait en compte tous les classements régionaux des 3 dernières années. Tu en trouveras, pour info, un exemple à la fin de ce document.

5°) Il ne faut surtout pas augmenter les engagements, car en 2020, l'autre Fédération laisse les siens au même tarif. En cas d'augmentation, un parallèle entre les deux fédé sera fait, évidemment, en notre défaveur. En 2017, ils étaient à 30€, en 2019 à 35€. 16% de hausse en 2 ans, c'est de l'inflation galopante. D'autant plus que je crois savoir que la ligue n'est pas dans le besoin.

Année	Open et Promo : Engt par épreuve	inscript. champ. et transpondeur	85cc : Engt par épreuve	inscript. champ. et transpondeur	Kids : Engt par épreuve	inscript. champ. et transpondeur
1987	0					
1988	0					
1989	0					
1990	0					
1991	0					
1992	0					
1993	0					
1994	0					
1995	0					
1996	0					
1997	4,5					
1998	4,5					
1999	6,1					
2000	7,6					
2001	10,7					
2002	11 €		8 €	0		
2003	11 €	10 €	11 €	10 €		
2004	11 €	10 €	11 €	10 €		
2005	13 €	11 €	12 €	11 €		
2006	15 €	13 €	15 €	13 €	12 €	13 €
2007	15 €	13 €	15 €	13 €	12 €	13 €
2008	16 €	15 €	16 €	15 €	12 €	15 €
2009	18 €	15 €	16 €	15 €	12 €	15 €
2010	20 €	15 €	18 €	15 €	12 €	15 €
2011	22 €	75 €	12 €	75 €	12 €	75 €
2012	25 €	75 €	23 €	75 €	15 €	75 €
2013	25 €	75 €	23 €	75 €	15 €	75 €
2014	28 €	75 €	28 €	75 €	15 €	75 €
2015	28 €	75 €	28 €	75 €	18 €	75 €
2016	28 €	75 €	28 €	75 €	18 €	75 €
2017	30 €	75 €	25 €	75 €	20 €	75 €
2018	33 €	75 €	25 €	75 €	25 €	75 €
2019	35 €	75 €	25 €	75 €	25 €	75 €
2020						

6°) Au niveau de la majoration dans la dernière ligne droite avant les courses, il est certain que 70% des licenciés sont devenus des consommateurs, qui prennent les organisateurs pour des imbéciles. La seule chose importante à leurs yeux, c'est de passer une bonne journée. Ils se délectent dans l'esprit UFOLEP qui est : Une autre vision du sport, celle du sport loisir. On ne fait plus du cross pour gagner, mais du cross pour s'éclater (comme ils disent). S'ils le pouvaient, ils attendraient le jeudi, pour s'inscrire en fonction du temps qu'il fera le dimanche. On le voit bien avec les prairies. C'est un gros handicap pour l'organisateur. Donc oui, il faut pénaliser. Je pense que 15 jours avant, se serait bien.

Prix normal 15 jours avant soit 35€

50% entre 8 et 15 jours soit 50€

100% entre 4 et 7 jours soit 70€

Impossible de s'inscrire après.

7°) Pilotes hors championnat : Pas d'avis.

8°) Pour les prairies, là aussi, ça marchait bien avant. La grosse erreur de cette année, c'est d'avoir baptisé les 3 courses ardennaises championnats. Cela porte préjudice au Moto-Cross. C'est une discipline mineure qui doit décerner des titres mineurs et en nombre restreint. C'est pour cela que les promos et les kids doivent continuer à être regroupés avec les moto-cross. Nous ne sommes pas dans une certaine discipline, ou 1 pilote sur 3 qui se présente au départ doit avoir un titre de champion.

S'il y a 3 épreuves ou plus, les catégories : open, 125cc et 85cc doivent décerner des trophées de Champagne-Ardenne (sans tenir compte des classements annexes : 250cc 4T, juniors, minimes). S'il n'y a que 2 épreuves, c'est un critérium.

Pour le mariage des prairies champenoises et Alsaciennes qui donnerait naissance à un championnat Grand Est des Prairies, l'idée sur le papier ne peut que séduire. Cependant, il suffit de consulter quelques éléments pour calmer les ardeurs.

- La distance. Entre Vendresse et Merxheim, lieu de 2 prairie, il y a 347kms par la RN et 395kms par l'autoroute. Les lorrains ne parcourent déjà pas 100kms pour venir disputer un Grand Est de cross, combien d'alsaciens et de lorrains, feront 3 fois plus pour une prairie ?
- Le plateau. A Merxheim, si on retire les kids, il y a eu seulement 57 classés dans 4 catégories :
  - o 14 dans ce que l'on appelle le mx1,
  - o 14 en mx2,
  - o 15 en vétérans et féminines et
  - o 14 en enduro.

Combien de pilotes de ces maigres plateaux retrouvera-t-on dans les Ardennes en cas de Grand Est. Le chiffre est sans doute plus proche de 0 que de 10.

- La variation du nombre de prairies. En champagne, cette discipline ne repose que sur un seul club, le MC Charleville-Mézières en Ardennes et je dirai même, sur la volonté d'une personne : le Président Gérald DEREGARD. Combien y aura-il de courses en 2020, nul ne peut le dire.

9°) Cotation des manches.

Là aussi, je défends mon bébé. La cotation championnat de France ne récompense que les 20 premiers. Pour moi, être 20 ou 30<sup>ème</sup>, ce n'est pas la même chose. Si un pilote en fond de classement se bat avec celui placé juste devant lui, c'est parce qu'il sait que sur la grille de point, cela n'a pas la même signification. Il ne faut pas oublier que le Moto Cross FFM est avant tout un moto-cross de compétition. Dans notre sport, nous ne pouvons pas motiver les pratiquants avec des primes comme c'est le cas dans d'autres sports beaucoup moins exigeants. Si on leur retire les points, que leur restera-t-il ? Jadis, j'ai souvent reçu des coups de Téléphone de pilotes qui réclamaient le point que l'on met au-delà de la 30<sup>ème</sup> place et que j'avais malencontreusement oublié. C'était sans doute pour pouvoir dire fièrement : « j'y étais »

Les points, ça ne coûte rien et ça motive.

## Petite histoire de la grille de points en Moto-Cross Champagne-Ardenne.

1967	Attribution sur le général. Le plus petit nombre a gagné	1pt au 1 <sup>er</sup> , 5pts au 5 <sup>ème</sup> etc...
1971	Sur le général (Souvent moins de 20 pilotes au départ)	15pts, 12, 10 etc...
1982	Définitivement par manche	20, 17, 15....
1985		25, 22, 20....
1987	Retour à	20, 17, 15....
1994		30, 27, 25...
1997		40, 34, 29...
2001		40, 36, 33...
2007	Définitif	50, 46, 43,

J'étais Président de la commission de Moto-Cross de 1980 à 1986 et de 1996 à 1999.

Là aussi, je constate que l'on propose aux Champardennais de se calquer sur le système de l'Alsace Lorraine et non l'inverse.

10°) Championnat de Ligue et Championnat de France. C'est un problème insoluble. Soit le Moto-Cross veut rester dans le petit monde dans lequel il s'est enfermé (appellations incompréhensibles pour le grand public et les journalistes locaux comme mx ou sx. Multiplication des appellations pompeuses comme : super. Multiplication des disciplines. Multiplication des catégories etc...) et alors on peut donner des points bonus nécessitant des calculs d'apothicaire (ce qui rend impossible les classements en cours de saison. Merci pour les journalistes).

Soit le moto-cross veut retrouver son public et alors il faut faire le plus simple possible.

- Soit aucun point bonus : « Tu veux aller au CF, c'est ton choix »
- Soit 10pts, 20pts ou même 30pts par manche, car c'est important pour une ligue que ses meilleurs pilotes tentent l'échelon supérieur.

Quelle que soit la formule choisie, l'important, c'est qu'à tout moment les classements provisoires soient fiables et compréhensibles par tous.

11°) Pour les petites catégories, compte tenu du faible nombre de participants, il faut prendre la formule autorisée qui regroupe le maximum les pilotes, afin d'éviter des courses avec une poignée de pilotes, ce qui ridiculise plus la discipline qu'elle ne la valorise.

Voici quelques idées, mais il y en aurait encore tellement à exposer !

Comme à chaque fois, ce sera pour moi un grand plaisir de te rencontrer samedi. Bonne fin de semaine

JPol

Un projet de règlement 2020 des prairies vient de me parvenir. Eh oui, il me reste quelques Amis. Il faudrait 10 pages pour commenter ce texte de 6 pages. Cependant il comporte au-moins 3 points qui demandent réflexion.

- Laisser une numérotation libre pour les prairies alors que l'on en impose une pour les cross, voilà qui va provoquer de nombreux problèmes. Surtout pour l'organisateur.
- Organiser une super-finale qui ne compte pas pour le classement est dangereux pour le spectacle, car combien de pilotes participeront à une course sans enjeu, disputée en toute fin de journée, alors que beaucoup seront repartis.
- Ne donner des points qu'aux 20 premiers de chaque manche démotivera complètement tous ceux placés au-delà de cette place. Etre 21<sup>ème</sup> ou 44<sup>ème</sup>, ce sera la même chose. Il ne faut pas oublier que lorsque la cotation à 20 ou 25pts a été créée, les coureurs derrière la grille étaient aux environs d'une trentaine.

Toutes les stats du Moto-Cross 2019 dans le grand Est.

<http://www.legrenierdejeanpol.com/80/lettre22.pdf>